



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

COMPTE RENDU SOMMAIRE

C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E

M A R D I 1 6 A V R I L 2 0 1 3

A 2 0 H 0 0

Le 16 avril 2013, à 20h00 heures, les membres du Conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, désignés par les Conseils municipaux respectifs des quinze communes membres, se sont réunis dans la salle du Conseil communautaire à Versailles, sur la convocation qui leur a été adressée le 9 avril 2013 par Monsieur François de MAZIÈRES, Président de la communauté d'agglomération, conformément aux articles L. 5211-1 et suivants, aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude VUILLIET, M. Jean-Marc LE RUDULIER, Mme Dominique CONORT, M. Jacques BELLIER (pouvoir de M. Ludovic JAMET), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Claude JAMATI), M. Bernard DEBAIN (pouvoir de Frédéric M. BUONO), M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD (pouvoir de M. Alain LOPPINET), Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir à M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL (Pouvoir de M. Philippe LEJEUNE), Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO, M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET, M. Jean-Roch GAILLET, M. Jean-Luc PESSEY, M. Patrice PANNETIER, Mme Geneviève MORGUE, M. Hadi HMAMED, Mme Roselyne LECOMTE, M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD, M. Gilles CURTI, Mme Frédérique KIBLER, M. Philippe LEQUAIN (pouvoir de Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA), Mme Odile GUÉRIN (pouvoir de M. Michel COLIN), M. Jean-Michel DESCH, M. Marc EMONET (pouvoir de Mme Nathalie KRAMER), M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Frédéric BUONO, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Alain NOURISSIER (pouvoir de Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Thierry VOITELLIER (sorti aux délibérations n°2013-04-07 à n°2013-04-09, n°2013-04-22 et n°2013-04-23), M. Michel BANCAL, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, Mme Marie BOELLE (sortie à la délibération n°2013-04-17), M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, M. Erik LINQUIER, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT, Mme Christine de la FERTÉ, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT), M. Michaël THOMAS.

Absents excusés : M. Claude JAMATI (pouvoir à M. Jean-François PEUMERY), M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Michel COLIN (pouvoir à Mme Odile GUÉRIN), M. Alain LOPPINET (pouvoir à Mme Françoise GUYARD), M. Philippe LEJEUNE (pouvoir à Mme Martine ARNAL), M. Etienne DUPONT, M. Ludovic JAMET (pouvoir à M. Jacques BELLIER), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA (pouvoir à M. Philippe LEQUAIN), Mme Nathalie KRAMER (pouvoir à M. Marc EMONET), M. Jean-Philippe BARRET, M. Frédéric BUONO (pouvoir à M. Bernard DEBAIN), Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), M. Michel SAPORTA, Mme Marie SENERS, M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 9 avril 2013
Date d'affichage de la convocation : 9 avril 2013

Nombre de conseillers en exercice : 75
Nombre de membres présents : 59

Installation du Conseil communautaire

Suite à son adhésion à la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc le 1^{er} janvier 2013, et conformément aux statuts de la communauté d'agglomération et aux dispositions de l'article L5211-7 du Code général des collectivités territoriales, la commune de Châteaufort a désigné, le 27 février 2013, ses conseillers communautaires.

Conformément à la loi, ont été installés dans leur fonction de conseillers communautaires :

- M. Patrice PANNETIER
- Mme Geneviève MORGUE
- M. Etienne DUPONT

N° de l'ordre du jour :

**2013.04.01 : Désignation des représentants de la commune de Châteaufort au sein de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.
Election des membres des commissions.**

M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public à la désignation des représentants de la commune de Châteaufort appelés à siéger aux commissions de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *désigne, à l'issue du vote au scrutin public les représentants de la commune de Châteaufort appelés à siéger aux commissions de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;*

Commissions	Titulaires
Administration Générale Finances et Personnel	M. Patrice PANNETIER
Aménagement et Déplacements	Mme Geneviève MORGUE
Culture et Sports	Mme Geneviève MORGUE
Développement Economique	M. Patrice PANNETIER
Environnement	M. Etienne DUPONT
Habitat et Politique de la ville	M. Etienne DUPONT

N° de l'ordre du jour :

2013.04.02 : Accord local sur la représentation communautaire.

□ M. François de MAZIÈRES, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de porter la composition totale du futur Conseil communautaire élu à l'issue des prochaines élections de mars 2014 à 64 délégués ;*
- 2) *décide que la répartition de ces 64 délégués entre les 18 communes faisant partie du périmètre de définition de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est la suivante :*
 - *Bailly : 2 conseillers communautaires*
 - *Bièvres : 2 conseillers communautaires*
 - *Bois d'Arcy : 3 conseillers communautaires*
 - *Bougival : 2 conseillers communautaires*
 - *Buc : 2 conseillers communautaires*
 - *Châteaufort : 2 conseillers communautaires*
 - *Fontenay-le-Fleury : 3 conseillers communautaires*
 - *Jouy-en-Josas : 2 conseillers communautaires*
 - *La Celle-Saint-Cloud : 4 conseillers communautaires*
 - *Le Chesnay : 6 conseillers communautaires*
 - *Les Loges-en-Josas : 2 conseillers communautaires*
 - *Noisy-le-Roi : 2 conseillers communautaires*
 - *Rennemoulin : 1 conseiller communautaire*
 - *Rocquencourt : 2 conseillers communautaires*
 - *Saint-Cyr l'Ecole : 4 conseillers communautaires*
 - *Toussus-le-Noble : 2 conseillers communautaires*
 - *Versailles : 19 conseillers communautaires*
 - *Viroflay : 4 conseillers communautaires*
- 3) *décide de transmettre à l'ensemble des maires concernés l'accord local à fin d'approbation.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.03 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO).

□ M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public à la désignation de la Commission d'Appel d'Offres ;*
- 2) *désigne, à l'issue du vote au scrutin public, les représentants de la Commission d'Appel d'Offres :*

Membres titulaires	Membres suppléants
M. Alain ERNIE	M. Christian JOUANE
Mme Dominique CONORT	Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL
Mme Frédérique KIBLER	M. Philippe NOYER
M. Philippe LEQUAIN	Mme Françoise GUYARD
M. Frédéric BUONO	M. Jean GUILBERT

N° de l'ordre du jour :

2013.04.04 : Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour la commune de Châteaufort et nomination d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant pour la commune de Bois d'Arcy, appelés à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de Versailles Grand Parc.

□ M. Jean-Marc LE RUDULIER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public à la désignation des délégués des communes de Bois d'Arcy et de Châteaufort au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *désigne, sur proposition des Conseils municipaux des communes de Bois d'Arcy et de Châteaufort, les délégués de ces deux communes au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges de Versailles Grand Parc ;*

Communes	Titulaires	Suppléants
Bois d'Arcy	Mme Martine ARNAL	M. Philippe LEJEUNE
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Emilien NIVET

N° de l'ordre du jour :

2013.04.05 : Acquisition de la maison de garde-barrière sur la commune de Saint-Cyr-l'École.

□ **M. Bernard DEBAIN, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide l'acquisition du bien bâti et terrain d'environ 700 m² provenant de la parcelle cadastrée en section AH n°36 située sur la commune de Saint-Cyr-l'École au prix estimatif de 120 000 €, valeur vénale occupée ;*
- 2) *dit que les dépenses sont inscrites au budget 2013 Section Investissement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sous la fonction 824 « autres opérations d'aménagement », nature 2115 « terrains bâtis », opération 0612 « allée royale » ;*
- 3) *autorise le Président, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.06 : Désignation d'un nouveau représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger au sein de la mission locale intercommunale de Versailles.

□ **M. Jean-François PEUMERY, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public à la désignation du représentant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelé à siéger au sein de la mission locale intercommunale de Versailles ;*
- 2) *désigne Mme Corinne JOURDAN, conseillère municipale de la commune des Loges-en-Josas, pour représenter la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la mission locale intercommunale de Versailles.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.07 : Avis sur le projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de l'Essonne 2013-2019.

□ M. Jean-François PEUMERY, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *prend acte du projet de Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage de l'Essonne 2013-2019 ;*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.08 : Adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Essonne (ADIL 91).

□ M. Jean-François PEUMERY, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention avec l'ADIL 91 ;*
- 2) *autorise le versement d'une subvention annuelle de fonctionnement correspondant à 0.06 euros par habitant de Versailles Grand Parc résidant dans l'Essonne (soit dans le cas présent, sur la commune de Bièvres) à l'Agence Départementale d'Information pour le Logement de l'Essonne ;*
- 3) *dit que les crédits sont inscrits au budget de la collectivité – nature 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.09 : Adoption des tarifs 2013-2014 des établissements intercommunaux d'enseignement artistique.

□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de fixer les tarifs des établissements intercommunaux d'enseignement artistique pour l'année scolaire 2013-2014, conformément aux tableaux joints en annexe ;*
- 2) *dit que les crédits seront imputés au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, nature 7062 « redevances et droits des services à caractère culturel » ou nature 7083 « locations diverses (autres qu'immeubles) » ou nature 752 « revenus des immeubles » pour les recettes, nature 165 « dépôts et cautionnement versés et reçus » pour les cautions des locations d'instruments et nature 678 : « autres charges exceptionnelles » pour les dépenses en cas de remboursement.*

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés moins 4 abstentions de M. Georges DUTRUC-ROSSET, Jean-Roch GAILLET, Jean-Luc PESSEY et Jean-Marc LE RUDULIER.

N° de l'ordre du jour :

2013.04.10 : Révision des règlements intérieurs des établissements intercommunaux d'enseignement artistique.

□ **M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes des règlements intérieurs de l'école de musique de Buc, de l'école de musique de Jouy-en-Josas, du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et du Conservatoire à Rayonnement Communal de Viroflay ;*
- 2) *rapporte la délibération n°2012-04-34, annule et remplace les règlements intérieurs précédents ;*
- 3) *autorise le Président, ou son représentant, à signer lesdits règlements intérieurs et tout document s'y rapportant.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.11 : Réalisation de travaux d'aménagement dans les écoles de musique des communes de Buc, Bièvres et Bois d'Arcy. Convention de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations et avenants.

□ **M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte les termes des avenants aux conventions de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations de Versailles Grand Parc avec les communes de Bièvres et de Bois d'Arcy ainsi que ceux de la convention de mise à disposition de locaux et de remboursement de frais d'occupation de locaux et de prestations de Versailles Grand Parc avec la commune de Buc ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer lesdits avenants et conventions ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les dépenses sont inscrites au budget 2013 de Versailles Grand Parc sur les comptes 458101 : opération d'investissement sous mandat « câblage informatique école de musique de Buc », 458102 : opération d'investissement sous mandat : « insonorisation école de musique de Bièvres », 458106 : opération d'investissement sous mandat « aménagements et insonorisation école de musique de Bois d'Arcy ».*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.12 : Convention de mise à disposition de locaux. Accueil du pôle art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR) au Théâtre Montansier.

□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte les termes de la convention de mise à disposition de locaux au profit de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, pour l'accueil du pôle art dramatique du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles au Théâtre Montansier ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les dépenses sont inscrites au budget de Versailles Grand Parc sur le compte 62875 : « remboursement de frais aux communes membres du GFP » et sur le compte 458108 : « opération sous mandat pôle théâtre ».*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.13 : Conventions de partenariat artistique et pédagogique conclues par le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles (CRR).

□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte les termes des conventions de partenariat pédagogique et artistique entre le Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles et l'association Versailles Jazz Festival, le Théâtre Montansier, le cinéma Le Cyrano et l'association Tabarmukk ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les dépenses sont prévues au budget de Versailles Grand Parc.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.14 : Evénements culturels intercommunaux : diffusions Mois Molière 2013.

□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *adopte les termes des conventions tripartites, établies selon le modèle cadre de convention, pour les diffusions Mois Molière en 2013-2014 et la diffusion d'une adaptation de « Cyrano », création 2011 à Viroflay ;*

- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer lesdites conventions ainsi que tous documents y afférents ;*
- 3) *dit que les dépenses sont prévues au budget de Versailles Grand Parc.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.15 : Octroi de subventions pour l'organisation des évènements sportifs « Trail du Josas » et « semi-marathon vert de l'allée royale ».

□ M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *accorde à la commune de Jouy-en-Josas une subvention de fonctionnement d'un montant de 3000 € pour l'organisation du « Trail du Josas » ;*
- 2) *accorde à la commune de Fontenay-le-Fleury une subvention de fonctionnement d'un montant de 3000 € pour l'organisation du semi-marathon vert de l'allée royale ;*
- 3) *dit que les crédits afférents à ces dépenses sont inscrits au budget : fonction 415 « manifestations sportives » ; nature 657341 « subvention de fonctionnement aux communes du groupement de fiscalité propre ».*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.16 : Adoption du projet stratégique pour le développement économique du territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve et adopte la stratégie de développement économique détaillée en annexe.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.17 : Soutien de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc en faveur des associations œuvrant pour l'accompagnement des porteurs de projet d'entreprise.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve la convention d'objectifs et de moyens entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'association Suzanne Michaux ;*
- 2) *approuve la convention d'objectifs et de moyens entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc et l'association Salveterra ;*
- 3) *autorise le Président, ou son représentant, à signer les conventions précitées ;*
- 4) *dit que les crédits de dépenses correspondants sont inscrits au budget de la communauté d'agglomération sur le compte 6574 : « subventions aux personnes de droit privé ».*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.18 : Adhésion à la fondation partenariale FONDATERRA (Fondation Européenne pour des Territoires Durables).

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve l'adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à la Fondation partenariale FONDATERRA ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer la convention ci-jointe ;*
- 3) *dit que les crédits de dépenses correspondants sont inscrits au budget de la communauté d'agglomération sur le compte 6574 : « subventions aux personnes de droit privé ».*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.19 : Engagement dans la démarche de « Pacte » avec la Région Ile-de-France.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve l'engagement de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc dans le lancement d'analyses et d'études préalables à la formalisation d'un PACTE avec la CASQY et le Conseil Régional d'Ile-de-France.*

N° de l'ordre du jour :

2013.04.20 : Octroi d'une subvention pour soutenir l'organisation au Palais des Congrès de Versailles du 1^{er} événement international sur le Manufacturing Avancé, les 31 mars et 1^{er} avril 2014.

□ M. Gilles PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide d'accorder une subvention de 7 500€ au pôle de compétitivité Systematic Paris-Région afin de soutenir l'organisation du premier événement international sur le Manufacturing Avancé, du 31 mars au 1er avril 2014, au Palais des Congrès de Versailles ;*
- 2) *impute la subvention sur les crédits inscrits au budget 2013 et suivants de la communauté d'agglomération au chapitre 65, article 6574, fonction 90.*

N° de l'ordre du jour :

2013-04-21 : Etablissement d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide d'engager la réalisation d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement.*

N° de l'ordre du jour :

2013-04-22 : Désignation de représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, du comité de suivi de la charte et du comité de suivi du pilotage de l'étude sur Toussus-le-Noble.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public sous la présidence de M. François de MAZIÈRES, à la désignation des représentants titulaires et des représentants suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;*
- 2) *désigne, à l'issue du vote au scrutin public comme représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein de la Commission Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, les personnes suivantes :*

Communes	Titulaires	Suppléants
Buc	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. André ORHON
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Noël NICOLAS
Jouy-en-Josas	M. Gilles CURTI	M. Laurent GEOFFRAY
Les Loges-en-Josas	M. Jean-Loup ROTTEMBOURG	M. Pascal CIAVATTI
Toussus-le-Noble	M. Gilles PANCHER	M. Christian CAMBRILLAT
	M. Christophe BOLLENGIER	M. Jean-Marie LEMAÎTRE

- 3) décide de procéder au scrutin public sous la présidence de M. François de MAZIÈRES, à la désignation des représentants titulaires et des représentants suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au du comité de suivi de la charte de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;
- 4) désigne, à l'issue du vote au scrutin public comme représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du comité de suivi de la charte de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, les personnes suivantes :

Communes	Titulaires	Suppléants
Buc	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. André ORHON
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Noël NICOLAS
Jouy-en-Josas	M. Gilles CURTI	M. Laurent GEOFFRAY
Les Loges-en-Josas	M. Jean-Loup ROTTEMBOURG	M. Pascal CIAVATTI
Toussus-le-Noble	M. Gilles PANCHER	M. Jean-Marie LEMAÎTRE

- 5) décide de procéder au scrutin public sous la présidence de M. François de MAZIÈRES, à la désignation des représentants titulaires et des représentants suppléants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein du comité de suivi du pilotage de l'étude sur le fonctionnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble ;
- 6) désigne, à l'issue du vote au scrutin public comme représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du comité de suivi du pilotage de l'étude sur le fonctionnement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, les personnes suivantes :

Communes	Titulaires	Suppléants
Buc	M. Georges DUTRUC-ROSSET	M. André ORHON
Châteaufort	M. Patrice PANNETIER	M. Noël NICOLAS
Jouy-en-Josas	M. Gilles CURTI	M. Laurent GEOFFRAY
Les Loges-en-Josas	M. Jean-Loup ROTTEMBOURG	M. Pascal CIAVATTI
Toussus-le-Noble	M. Gilles PANCHER	M. Jean-Marie LEMAÎTRE

N° de l'ordre du jour :

2013-04-23 : Désignation de nouveaux représentants de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc appelés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat Intercommunal pour la Destruction d'Ordures Ménagères et la Production d'Energie (SIDOMPE) pour les communes de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *décide de procéder au scrutin public, sous la présidence de M. François de MAZIÈRES, à la désignation des représentants titulaires et suppléants de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc appelés à siéger du comité du SIDOMPE pour les communes de Bois d'Arcy, Fontenay-le-Fleury et Saint-Cyr-l'Ecole ;*
- 2) *désigne, à l'issue du vote au scrutin public les représentants suivants :*

Commune	Titulaires	Suppléants
Bois-d'Arcy	M. ERNIE Alain	Mme ARNAL Martine
	M. COLLO Olivier	M. LEJEUNE Philippe
Fontenay-le-Fleury	M. STUCKI Pierre-Yves	Mme CONORT Dominique
	Mme LECOMTE Roselyne	M. HMAMED Hadi
Saint-Cyr-l'Ecole	Mme SOLECKI Dana	M. MAMY Christian
	M. HEMET Guy	M. Frédéric BUONO

N° de l'ordre du jour :

2013-04-24 : Conventions relatives à l'implantation de bornes d'apport volontaire pour la collecte des déchets textiles sur le territoire de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve les termes des conventions suivantes :*
 - *Convention avec l'Eco Organisme ECO TLC afin de développer la collecte des déchets de textiles d'habillement, linge de maison et chaussures sur le territoire de Versailles Grand Parc ;*
 - *Convention des conditions de reprise des déchets de textiles avec la société ECO TEXTILE pour permettre la mise en place de bornes de collecte sur le territoire de Versailles Grand Parc ;*

- *Convention des conditions de reprise des déchets de textiles avec la société Le Relais pour permettre la mise en place de bornes de collecte sur le territoire de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer les dites conventions et tout document s'y rapportant ;*
- 3) *dit que les recettes sont inscrites au budget de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc à l'article 7478 « Participations d'autres organismes » pour les soutiens liés à la collecte et le traitement des textile d'habillement, de linge de maison et chaussures (TLC).*

N° de l'ordre du jour :

2013-04-25 : Avis de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Mauldre.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Mauldre.*

N° de l'ordre du jour :

2013-04-26 : Signature de la Charte de l'eau des Plaines et coteaux de la Seine centrale par la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve la Charte de l'eau des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine ;*
- 2) *autorise le Président, ou son représentant, à signer la charte et tout document s'y rapportant.*

N° de l'ordre du jour :

2013-04-27 : Avis de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc sur le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

□ Mme Dominique CONORT, rapporteur, donne lecture de la délibération.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

- 1) *approuve le Schéma Régional de Cohérence Ecologique ;*
- 2) *rappelle que le Schéma Régional de Cohérence Ecologique devra intégrer la continuité écologique entre la forêt de Bois d'Arcy et la plaine de Versailles ;*

- 3) *rappelle qu'une attention particulière sera apportée à la continuité écologique à travers le Val de Sygrie, compte tenu de la coupure de la RN118 ;*
- 4) *demande que les remarques ci-dessus soient prises en compte.*



Pour le Président,
Par délégation,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "O. Berthelot".

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services

